



PROCES VERBAL DE L ASSEMBLEE GENERALE

Du 26 Mars 2022

Le samedi 26 Mars 2022 à 10 heures, à la salle des fêtes de Denicé, s'est réuni le conseil d'administration ci- après relaté.

Les personnes présentes sont :

- CF feuille d'émargement

Les co-présidentes sont désignées en qualité de présidentes de séance et Antonia Mercier est désignée en qualité de secrétaire.

Les Co-présidentes rappellent l'ordre du jour :

- Bilan moral 2021
- Bilan financier 2021
- Perspectives 2022
- Tarifs 2022-2023
- Inscriptions 2022-2023
- Organisation Activités 2022- 2023
- Candidature à AGLB
- Questions diverses.

Bilan moral 2021

- **AGBL**

Adhérents : voir annexes nombre et répartition des adhérents par origine ; voir annexes pages 3 à 6.

Les activités loisirs : voir annexe page 7.

Graines de Loisirs :

Capacité d'accueil et équipe encadrante voir annexes pages 3 à 6

Bilan des mercredis et vacances 2021 : voir annexes pages 7 à 10

Bilan financier 2021

On a scindé les deux activités l'AGLB et graine de loisir : voir annexes pages 11 à 15.

Perspectives 2022

En ce qui concerne l'AGLB, nos objectifs sont les suivants :

- Augmenter notre communication sur les activités proposées
 - La diffusion aura lieu auprès des écoles des environs / mairies / Facebook / commerces...
- Proposer des activités à destination des adolescents
- Proposer de nouvelles activités
- Forum des associations : 17 septembre 2022

En ce qui concerne les activités à destination des enfants :

A ce stade, nous maintiendrons le cirque et l'initiation musicale.

En ce qui concerne la danse nous sommes en pourparlers avec l'intervenante.

De plus, nous avons prévu du théâtre sous forme de trois groupes distincts selon l'âge des participants :

- Un groupe des petits ;
- Un pour les moyens ;
- Un dernier à destination des adolescents.

L'idée serait d'avoir ces cours dans la perspective d'une représentation en juin 2023.

Une représentation à destination des deux écoles et une destinée aux parents.

Nous souhaiterions proposer des cours de guitare pour lesquels Etienne Colin serait l'intervenant.

Pour l'ensemble des cours proposés chaque mercredi, nous communiquerons sur le fait que les enfants inscrits au centre de loisirs peuvent participer à ces activités en parallèle du centre de loisirs. Ils sont alors accompagnés aux cours prévus sous la responsabilité des animateurs du centre de loisirs.

En ce qui concerne les activités à destination des adultes :

On maintiendra la latino dance et on ajoutera des cours de pilâtes le jeudi soir.

En ce qui concerne la danse douce nous sommes en pourparlers avec l'intervenante.

On maintient les loisirs créatifs avec Léa YOUZ'ART et on ajoutera une séance enfants/parents pendant les vacances scolaires.

Pour l'ensemble des activités proposées, nous prévoirons une semaine de découverte du 05 au 09 septembre 2022 et un forum des associations le 17/09/2022 pour recueillir les inscriptions.

En ce qui concerne Graine de loisirs :

Pour Graines de loisir nous avons trois objectifs principaux:

1/ Tout d'abord, augmenter la capacité d'accueil et ainsi pallier à la pénurie de places dans les environs ; notamment suite à la mise en sommeil de l'association du centre de loisirs de Blacé.

Projet d'accueil élargi :

Compte tenu de la fermeture de certains centres de loisirs dans les environs (Blacé est fermé depuis octobre et toujours en pourparlers avec famille en mouvement), nous avons pour projet d'accroître la capacité d'accueil de « Graine de Loisirs ».

Aujourd'hui on refuse entre 10 à 15 enfants par mercredi.

L'idée serait d'obtenir le rez-de-chaussée de l'école Primaire publique de Denicé (hors salles de classes) les mercredis et les petites vacances afin d'accueillir les enfants de moins de 6 ans à l'école.

Les enfants de plus de 6 ans évolueraient sur les locaux de Pierre Polot.

L'accueil et le départ de tous les enfants se feraient de l'école publique.

Dans ce cadre, un rendez-vous avec la PMI s'est déroulé le 22/03/2022 afin de présenter le nouveau projet d'accueil élargi et évaluer la capacité d'accueil. On pourrait potentiellement passer de 40 enfants accueillis actuellement à 64.

Toutefois, le nombre d'enfants reste à définir en fonction du retour de la P.M.I.

Le 27/04/2022, une visite de contrôle de la PMI est prévue afin d'obtenir un accord.

Selon la réponse de la PMI, ce projet pourrait voir le jour à compter de Septembre 2022.

Si le projet est accepté, il faudra recruter deux voire trois animateurs supplémentaires.

De plus, il faudra prévoir un téléphone portable et un ordinateur pour Blandine Delarue (qui deviendrait la référente du groupe des petits) afin qu'elle et Etienne Colin puissent être en contact constant, sur deux sites différents.

2/ Ensuite, nous avons comme objectif de fidéliser les animateurs en proposant de la formation et des contrats plus avantageux.

En effet, devant les difficultés de recrutement et la pénurie générale d'animateurs, il est nécessaire de rester attractifs et de fidéliser nos salariés.

Le directeur Etienne Colin a donc été embauché en CDI et nous avons financé la fin de sa formation.

Par ailleurs, nous avons proposé un CDI à Blandine Delarue qui a accepté.

Blandine a, par ailleurs, demandé une formation de secourisme : PSC1.

On s'est mis en lien avec la croix rouge et on a pris contact avec Nathalie Depay formatrice spécialisée et pompier volontaire. Elle a proposé deux types de devis : un devis individuel de 72 € TTC par personne ou un devis de groupe 660 € TTC pour la formation de 4 à 10 personnes.

En passant par une formation de Mme Depay, nous aurions une formation sur place et nous pourrions demander à la Marie de Denicé si elle est intéressée pour ce type de formation pour ses salariés et ainsi mutualiser la dépense.

En ce qui concerne Louisiane Rolland, nous allons augmenter le montant journalier de son CEE de 60 à 70 € à compter du 1^{er} juillet 2022.

De plus, nous prendrons en charge sa formation BAFA qui commencera en avril 2022.

Enfin, nous envisageons à compter de Septembre 2022, de recruter un apprenti.
La formation serait de 19 mois et le tuteur serait Etienne Colin.

3/Le dernier objectif serait de proposer des inscriptions à l'année pour les mercredis :

Nous avons arrêté la date du 11/06/2022, afin d'ouvrir des inscriptions pour les mercredis à l'année, avec des paiements échelonnés sur l'année. Ces inscriptions se feront en présentiel à la Salle des Associations de Denicé. Des modifications avec un délai de prévenance seront possibles.

Par ailleurs, le vendredi 20/05/2022 : nous ouvrirons les inscriptions, en présentiel et à la salle des Associations également, pour les grandes vacances d'été.

Graines de Loisirs sera ouvert dès le 1er jour de ces vacances c'est-à-dire le vendredi 8 juillet.

Les tarifs:

Nous proposons d'augmenter des tarifs afin de financer la fidélisation des salariés notamment et les surcoûts éventuels:

Il a été proposé d'augmenter de 2 € les mercredis en journée entière et de 1€ les formules en demi-journées

Les tarifs semaines pendant les vacances (avec une sortie ou une animation sur place) seraient :

Semaine en journées complètes à 100 €,

Semaine en demi-journées repas à 90 €,

Semaine demi-journées goûter à 75 €.

La cotisation reste, elle, inchangée et payable au 01/01/2022.

Voir nouvelle grille tarifaire en annexe, applicable à compter du 07 Juillet 2022.

Ces tarifs ont été adoptés à l'unanimité

Achat budgété :

Un achat partagé avec l'association Judo club Dombes Beaujolais (cours à Denicé le mardi) est en cours: 10 tapis pour un budget de 500 eur soit 50% de la somme totale.

Ce matériel resterait à la salle Pierre Polot et pourrait servir à la fois pour les activités organisées par l'AGLB et les cours de Judo.

Questions diverses :

1/ Dans le cadre de la danse, un stage de danse ou une représentation sera-t-elle prévue ?

Nous poserons la question à l'intervenante et nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais.

2/ Nous avons proposé aux personnes présentes de rejoindre le conseil d'administration en place.
A ce stade, aucun candidat ne s'est présenté.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11H29.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

Les co-présidentes de séance

La secrétaire de séance